

LES CHEVAUX TRAIT DU NORD ET BOULONNAIS, UN PATRIMOINE AU SERVICE DU TOURISME



©Flerry Tonneaux



© photo : Agathe SCHALL



© photo : Amélie MARKO



© photo : Martine WUILMART

Retrouvons-nous sur :

 [regionhautsdefrance](https://www.facebook.com/regionhautsdefrance)

 [@hautsdefrance](https://twitter.com/hautsdefrance)

 [Région Hauts-de-France](https://www.linkedin.com/company/Région Hauts-de-France)

 [regionhdf](https://www.snapchat.com/add/regionhdf)

 [region_hautsdefrance](https://www.instagram.com/region_hautsdefrance)

www.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

PRÉSERVATION ET VALORISATION DES RACES LOCALES

Accessibles et appréciés des habitants, les services publics hippomobiles retrouvent une place dans de nombreuses villes de toutes tailles. La Région encourage et soutient financièrement les expérimentations mobilisant les races locales de chevaux, en particulier Boulonnais et Trait du Nord.

POUR QUELS PROJETS ?

- Au service de l'attractivité régionale, la mise en tourisme :
 - > d'une destination : animation de centre-ville, itinérance douce, promenade...
 - > d'un itinéraire de randonnée

Une attention particulière sera portée aux projets permettant de structurer l'offre autour de la route Européenne d'Artagnan et notamment de la rendre accessible aux non-initiés.

- Au service des collectivités à l'aide de l'énergie cheval :
 - > ramassage des déchets, sensibilisation au tri sélectif,
 - > entretien des espaces verts
 - > transport de personnes,
 - > projets innovants



© photo : Martine WUILMART



© photo : Cassandre DEHEUL / cass.d photographies



© photo : Christian VAMPOULLE

AVEC QUELS AVANTAGES ?

- **Valoriser** l'image de la commune par une présence appréciée par les habitants
- **Renforcer** les actions de développement local, ainsi que liens entre la ville et la campagne
- **Inscrire** le cheval au coeur du service public local, par une redécouverte de ses potentialités
- **Faire émerger** de nouveaux débouchés économiques pour les acteurs du territoire : éleveurs, prestataires et autres professionnels de la filière

POUR QUI ?

- Les EPCI, les communes ;
- Les syndicats mixtes ou intercommunaux, les établissements publics ;
- Les établissements relevant du code de l'action sociale et des familles (ESAT, IME...);
- Les agences de développement et de réservation touristiques ;
- Les entreprises de l'économie sociale et solidaire ;
- Les associations à but social, éducatif et touristique.

COMMENT ?

Cet appel à projets consiste à faciliter le recours à un prestataire externe et contribuer aux frais de fonctionnement. Il soutiendra prioritairement l'utilisation de chevaux de races Trait du Nord et Boulonnais. L'aide financière peut atteindre 30 % des dépenses éligibles, avec un montant maximum d'aides de 25 000 € par projet.

EN SAVOIR PLUS SUR L'APPEL À PROJETS, BÉNÉFICIER DE CONSEILS SUR VOTRE PROJET :

CONTACT : RÉGION HAUTS-DE-FRANCE - Direction de l'Agriculture - 03 74 27 00 00

Retrouvons-nous sur :



regionhautsdefrance

@hautsdefrance

Région Hauts-de-France



regionhdf



region_hautsdefrance

www.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France